

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N°5

24^e année • mercredi 3 février 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



KEYSTONE/STR.

50 BOUGIES POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

Le 7 février 1971, une majorité d'hommes acceptait le suffrage féminin. Ce combat pour l'égalité des droits aura duré plus de 100 ans. Retour sur l'histoire d'une épopée et témoignages de militantes de la première heure. **PAGE 7**

POINT DE MIRE

La longue marche vers l'égalité

Jérôme Béguin

Ce n'est pas une fête, non, c'est la commémoration de la trop longue lutte des femmes pour l'obtention du droit de vote et d'éligibilité. Il y a cinquante ans, le 7 février 1971, 65,7% des votants acceptaient enfin d'inscrire ce droit dans la Constitution fédérale. En 1886, une première pétition en faveur du suffrage féminin avait été adressée à l'Assemblée fédérale par un groupe de femmes emmenées par la Genevoise Marie Goegg-Pouchoulin. Puis, en 1909, dans la foulée du mouvement des suffragettes, une Association suisse pour le suffrage féminin avait vu le jour. La revendication fut ensuite reprise par le Parti socialiste et les syndicats. Le «droit de vote et d'éligibilité de la femme» fut l'une des neuf revendications de la grève générale qui secoua notre pays en 1918. Au même moment, les Allemandes et les Autrichiennes accédaient à ce droit à la faveur de leurs révolutions respectives. Chez nos autres voisins de France et d'Italie, la mesure fut obtenue plus tard, à la Libération, fruit du programme de la résistance. La Suisse, elle, ne connut pas de révolution au XX^e siècle, la gauche resta minoritaire et les pionnières du suffrage féminin durent se confronter à des vo-

tations populaires. Une première tentative fédérale échoua en 1959 par 66,9% de refus. En 1971, seuls neuf cantons accordaient déjà le droit de vote, Vaud et Neuchâtel furent les premiers en 1959. Il faut imaginer les difficultés et tirer notre chapeau à nos mères et à nos grands-mères, qui durent affronter l'opprobre, les railleries et l'incompréhension, comme le film *L'Ordre divin* de Petra Volpe l'a si bien montré. 1971 ne fut cependant qu'une étape. Il fallut encore arracher le droit de vote dans les cantons. Appenzell Rhodes-Intérieures attendit 1990 (!) et encore après s'être fait tirer les oreilles par le Tribunal fédéral. Et puis, si les femmes pouvaient voter, elles n'étaient pas représentées dans les parlements et les exécutifs. Elles durent se faire leur place, ce qui ne fut pas simple, et elles restent encore aujourd'hui sous-représentées. Primordial, le droit de vote n'est toutefois pas à lui seul suffisant. En 1971, les femmes étaient encore considérées à bien des égards comme des mineures. Une femme mariée ne pouvait ainsi exercer une activité ou ouvrir un compte bancaire sans l'accord de son mari (l'égalité entre époux ne fut instaurée qu'en 1988). Après le suffrage, des bagarres furent donc menées pour l'indépendance économique, la liberté

sexuelle, le droit à l'interruption de grossesse, l'égalité salariale... Et c'est loin d'être fini. Revenir sur ce cinquante-naire offre aussi l'occasion d'éclairer le chemin qu'il reste à parcourir. Si la grève des femmes de 2019 a permis, comme l'indiquait dans notre dernière édition la syndicaliste Catherine Laubscher et ancienne déléguée à l'Egalité de Neuchâtel, de participer à libérer la parole, à prendre plus au sérieux qu'autrefois les violences conjugales et familiales, ainsi que le harcèlement sexuel et de rue, et à mieux respecter les corps et la pluralité des orientations sexuelles, il reste encore beaucoup de boulot. Quarante ans après l'inscription de l'égalité dans la Constitution, les inégalités salariales restent une triste réalité dans notre pays et il faut encore du cran pour les dénoncer, à l'instar de ces couturières du Bon Génie à Lausanne qui ont dû batailler huit ans durant. A plusieurs étapes de cette histoire, on le voit, les syndicats ont joué un rôle moteur. Ils prendront certainement leur part dans les luttes à venir. ■

PROFIL



Thomas Wiesel, l'humour comme bouclier.

PAGE 2

LPP 21

Compromis dans les mains du Parlement.

PAGE 3

COVID-19

Solidarité avec les employés du tertiaire.

PAGE 5

FÉMINISME

La colère ne retombe pas.

PAGE 9

«L'HUMOUR COMME BOUCLIER POUR AFFRONTER LA VIE»

T-shirt orange vif et écouteurs vissés sur les oreilles, Thomas Wiesel se livre à travers écrans interposés. Rencontre, en ligne, avec l'humoriste romand

Jiyana Tassin

Le rendez-vous virtuel est fixé en tout début d'après-midi. Installé sur son canapé, Thomas Wiesel, 33 ans, apparaît sous quelques pixels. Cynique, l'humoriste a tout du clown triste lorsqu'il explique sa situation actuelle. Au chômage technique, il ironise: «Quand les théâtres ont rouvert en septembre, j'ai stoppé mes contrats avec les médias pour lesquels je travaillais et j'ai décidé de me concentrer sur la scène. Bon timing!» Ne touchant des subventions que depuis le mois d'octobre à cause de son statut de chef d'entreprise, le trentenaire se remémore la période où il pouvait se permettre de refuser des projets. «Je ne me rendais pas forcément compte de la chance que j'avais. En Suisse, on a toujours l'impression d'être à part. Les effets de la crise sanitaire m'ont permis de mettre tout ça en perspective.» L'homme raconte qu'il produit aujourd'hui des vidéos pour la RTS et anime des réunions *Zoom* d'entreprises. «*Zoom* c'est bien pour plein de choses mais pas pour l'humour. Comme les gens sont obligés de désactiver leurs micros, j'ai l'impression de faire des monologues devant des assemblées de muets», explique celui pour qui le stand-up était, au début, un coup de poker.

CHANGEMENT DE CARRIÈRE

Diplômé d'HEC en 2011, la carrière de Thomas Wiesel débute en tant que comptable. «J'ai fait ces études par élimination. Au début, je ne pensais pas qu'humoriste était un vrai métier», s'amuse-t-il. Et d'ajouter: «J'ai surpris mon entourage quand je me suis lancé. Je n'étais pas hypercharismatique et tout le monde s'attendait à ce que je renonce après cinq mois. Aujourd'hui, ça fait dix ans que j'exerce cette profession.» L'année de l'obtention de son diplôme commercial, le Vaudois donne son premier spectacle dans sa ville natale, Lausanne. Habitué de la scène depuis, il n'en reste pas moins un angoissé en raison de sa grande timidité. L'humoriste raconte qu'il lui a fallu environ huit

ans pour enfin réussir à se détacher de son texte et interagir avec le public. «Je suis quelqu'un d'introverti. La scène commence, aujourd'hui seulement, à être un lieu où je me sens bien.» Également très actif sur les réseaux sociaux, en particulier pendant cette période, il n'hésite pas à y donner son avis. Entre mêmes (élément ou phénomène repris et décliné en masse sur Internet) et montages Photoshop, il ironise et interprète l'actualité. Avec le mordant qui le caractérise... mais pas insensible aux retours qu'il suscite: «Quand on donne son point de vue sur les réseaux, on s'expose forcément à des commentaires. Les gens réagissent plus souvent à mon opinion qu'à mon expression artistique. Comme ils ne mettent pas de distance entre mon travail et ma personne, j'essaie, moi, de la garder. Mais puisque je ne joue pas vraiment de personnage, c'est parfois dur de ne pas prendre les critiques personnellement.»

UN HUMOUR MADE IN SWITZERLAND

Son talent, Thomas Wiesel l'exprime essentiellement dans nos frontières. «Je n'ai jamais ressenti le besoin de me produire à Paris. J'ai fait 95% de ma carrière en Suisse», explique le Lausannois, en ajoutant que le Théâtre de Beaulieu est la plus grande salle dans laquelle il ait joué. Et pourtant son palmarès dépasse le cadre romand. Avec sa participation à la 8^e saison du *Jamel Comedy Club* sur Canal+, à l'émission *Quotidien* présentée par Yann Barthès ou encore à *La Bande Originale* avec Nagui sur France Inter, l'humoriste a su trouver un public francophone élargi. Mais malgré ces apparitions chez nos voisins, c'est à sa patrie qu'il a décidé d'offrir son art. En 2018, il mène, avec son homologue Blaise Bersinger et entouré d'autres humoristes romands, l'émission *Mauvaise langue* sur les ondes de la RTS. Il écrit également des chroniques pour plusieurs journaux comme *L'illustré*. Et en 2019, il joue son spectacle *Ça va*, qui remporte un franc succès en Suisse romande... Mais aussi en France. Ses préférences en matière

de lieux de spectacles? «Je n'aime pas les salles trop petites – parce que j'ai le sentiment que ça inhibe le public – ni les trop grandes. Un théâtre d'une capacité de 1000 à 2000 places me convient bien», explique celui pour qui l'égalité, l'immigration et l'écologie représentent ses thèmes de prédilection. Questionné sur sa définition de l'humour, Thomas Wiesel répond sans hésiter: «C'est un bouclier pour affronter la vie. Le mien reflète qui je suis et me permet de donner mon avis sur l'actualité.»

«CLAUSTROPHOBE DE L'ENGAGEMENT»

Au chapitre de ses loisirs, le jeune trentenaire mentionne le sport et notamment le basket. Moyen de décompres-

sion, il s'agit pour lui de la meilleure manière de libérer son esprit. «J'adore en faire mais j'en regarde surtout énormément. Je peux passer des heures à suivre des matchs en direct.» On ne s'étonne dès lors pas qu'il rêve de boire un café avec Roger Federer. «Je pense que je l'ennuierais mais j'aurais tellement de questions à lui poser!» Interrogé sur ses plus grandes peurs, Thomas Wiesel mentionne «la lassitude et le temps qui passe». Quand bien même il se définit comme un «claustrophobe de l'engagement». «Je me limite à des projets sur le court terme. Je déteste pourtant l'idée que quelqu'un puisse arrêter de m'aimer.» Ne pas savoir ce qu'il y a après la mort

inquiète également le comique: «Je ne suis pas croyant mais j'aimerais tant avoir des contes de fées à me raconter.» L'homme confie encore être très attaché à sa zone de confort. «Si j'étais un animal, je serais certainement un paresseux parce qu'il ne fait pas de mouvements inutiles. C'est aussi un excellent observateur et, moi, je passe énormément de temps à m'informer.» A la fois timide et provocant, on peine à cerner le personnage de Thomas Wiesel. Sa nature calme cache un esprit vif qui, derrière ses lunettes rondes, n'arrête pas de nous faire rire... mais aussi réfléchir sur les dérives de la société actuelle. ■



THIERRY PORCHET

«Je suis quelqu'un d'introverti. La scène commence, aujourd'hui seulement, à être un lieu où je me sens bien», déclare Thomas Wiesel.

LES TRAITS TIRÉS

Vincent

CES ENTREPRISES QUI SE DISENT PRÊTES À VACCINER



Vincent

LE COMPROMIS SUR LA LPP DANS LES MAINS DU PARLEMENT

LPP 21, le projet de réforme du 2^e pilier porté par les partenaires sociaux, démarre cette semaine son processus parlementaire

Jérôme Béguin

La réforme LPP 21 démarre cette semaine son processus parlementaire, elle va être examinée par les Commissions de sécurité sociale du Conseil national et du Conseil des Etats. Pour mémoire, après l'échec de Prévoyance 2020 dans les urnes, le conseiller fédéral Berset avait invité les partenaires à présenter leurs recettes pour assainir le système de retraites. Saisissant la balle au bond, l'Union syndicale suisse, Travail.Suisse et l'Union patronale suisse se sont attaqués à la partie 2^e pilier et à ses problèmes les plus aigus: la baisse continue des rentes provoquée par l'allongement de l'espérance de vie et la difficulté de dégager des rendements en raison des faibles taux d'intérêt. Après d'intenses discussions, les partenaires sociaux ont réussi à se mettre d'accord sur un projet qualifié de «compromis». Celui-ci a été repris tel quel par le Conseil fédéral et transmis au Parlement. Autant dire qu'il ne s'agit pas d'un compromis mou, puisque LPP 21 propose d'abaisser le taux de conversion, qui ne peut plus être garanti en raison des problèmes évoqués, de 6,8% à 6% en une seule fois. Concrètement, le retraité qui aura mis 100 000 francs de côté ne touchera donc plus que 6000 francs par an de rente contre 6800 francs auparavant... Cela ressemble à un remède de cheval, mais les partenaires sociaux ont imaginé que les pertes financières soient compensées par un supplément de rente fixé à 200 francs par mois pour toutes les personnes arrivant à la retraite dans les cinq années

après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, 150 francs pour les cinq suivantes et 100 francs pour les cinq dernières. Après quoi, le Conseil fédéral fixera chaque année le montant du complément sur la base des moyens disponibles. Ce supplément de rente sera financé par une cotisation salariale paritaire de 0,5%. Il faudra certes cotiser plus, mais le niveau des rentes devrait ainsi être maintenu. Les assurés à faibles revenus et travaillant à temps partiel profiteront même d'une amélioration des prestations. Ainsi une personne de 54 ans avec un revenu de 40 000 francs devrait voir sa rente passer de 5068 francs à 6338 francs, comme le montre un exemple présenté dans une brochure récemment éditée par les partenaires sociaux.

MAINTIEN DU NIVEAU DES RENTES

Une autre projection, incluse dans la brochure, donne toutefois à penser qu'une personne plus aisée pourrait voir sa pension rabotée. «Dans la réalité, nous partons du principe qu'il n'y aura pas de baisse des rentes», rassure Gabriela Medici, secrétaire centrale de l'USS en charge des assurances sociales. «Si cela devait tout de même être le cas, il est prévu par le compromis que, tous les cinq ans, le Conseil fédéral s'assure du maintien des rentes et publie un rapport. Cet instrument nous permettra, le cas échéant, d'opérer des corrections. Le modèle est bien conçu pour garantir les rentes, nous pouvons assurer qu'elles ne seront pas diminuées, elles seront même augmentées pour les bas salaires. Et pour la première fois dans le 2^e pilier, où chacun

paie pour soi, un élément de solidarité est introduit. Tous les nouveaux rentiers recevront un supplément de rente qui sera financé au tiers par les salaires les plus élevés. Cela change un peu la nature du 2^e pilier et le rapproche de l'AVS.» Autre point positif, la déduction de coordination, qui détermine le salaire assuré, sera réduite de moitié. On sera désormais assuré à partir d'un salaire annuel de 12 548 francs. Enfin, les écarts de cotisations entre jeunes et travailleurs plus âgés seront diminués. «Les rentes seront stabilisées et celles

des salariés à faibles revenus et des personnes à temps partiel seront améliorées, il s'agit donc d'un bon et solide compromis, résume Gabriela Medici. Mais il est clair que, pour les personnes ne bénéficiant pas d'un 2^e pilier – un tiers des femmes sont dans ce cas – et les petits salaires, il faut augmenter le 1^{er} pilier, la 13^e rente AVS est indispensable.» L'USS a lancé une initiative dans ce but. Après être passé sous la loupe des Commissions, LPP 21 sera débattu par les deux Chambres où il devrait trouver une majorité. La nouvelle loi sera sous

toit au plus tôt dans une année pour une entrée en vigueur en 2023, estime la secrétaire centrale. Un référendum sera peut-être lancé. L'Usam et d'autres organisations de la droite patronale sont opposées à la hausse des cotisations et au supplément de rente. ■

La brochure des partenaires sociaux peut être consultée sur: uss.ch

«Une gifle pour les femmes»

L'Union syndicale suisse juge scandaleuse la décision de la Commission du Conseil des Etats relative au projet AVS 21

Sonya Mermoud

«Si le sujet n'était pas si grave, on pourrait parler d'une farce: les modifications à l'AVS décidées par la Commission du Conseil des Etats sont tout simplement surréalistes.» Première secrétaire adjointe de l'Union syndicale suisse (USS), Gabriela Medici ne cache pas sa colère à la suite du projet de réforme AVS 21 présenté le 27 janvier par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du

Conseil des Etats (CSSS-E). Cette dernière a revu encore à la baisse les compensations prévues initialement par le Conseil fédéral (CF) déjà considérées comme clairement insuffisantes. Rappelons que la révision en cours porte sur l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans - déjà clairement décriée par l'USS - accompagnée de mesures supposées atténuer la portée de ce changement. Concrètement, la CSSS-E entend encore limiter dans le temps les compensations

financières envisagées. «La Commission veut réduire leur durée de neuf à six ans, soit un tiers de moins! Les femmes sont ainsi incitées à travailler un an de plus», fustige Gabriela Medici. Et d'ajouter: «Ces décisions sont tout simplement indécentes. Une semaine avant que la Suisse célèbre les 50 ans du droit de vote des femmes et malgré l'ampleur de la grève nationale féministe du 14 juin 2019, ces messieurs du Conseil des Etats montrent leur vrai visage. Non contents d'avoir demandé la hausse de l'âge de la retraite des femmes, ils veulent encore sabrer dans les compensations.» Une volonté d'autant plus intolérable que l'USS avait déjà clairement démontré que les femmes perdraient, avec AVS 21, 1200 francs par année! Alors qu'actuellement elles touchent déjà un tiers de rente de vieillesse de moins que les hommes.

HISTORIQUEMENT SCANDALEUX

«Il s'agit là d'un véritable aveu de mépris en matière de politique de l'égalité. Le CF a proposé une réforme pour stabiliser l'AVS durant dix ans en comptant sur les dix milliards qu'apporteraient les femmes. Il avait alors prévu d'en rendre un tiers. Et là nous ne sommes plus qu'au quart. Historiquement scandaleux.» La collaboratrice de l'USS dénonce aussi la position de la CSSS-E sur la question de la flexibilisation. Avec la mouture du

CF, cette dernière devait permettre aux travailleuses de prendre une retraite anticipée dès l'âge de 62 ans. Pas au goût de la Commission qui a opté pour 63 ans. «Les femmes seront doublement pénalisées. Non seulement leur âge de référence augmente, mais l'âge à partir duquel elles pourront anticiper leur rente AVS aussi.» Seul bémol dans les critiques formulées par l'USS: la prise en compte par la Commission de la hausse du plafonnement des rentes des couples mariés. «Augmenter le plafond à 155% de la rente individuelle maximale constitue un pas vers une amélioration des rentes qui devient absolument nécessaire. Mais cette disposition ne bénéficie qu'à une partie des couples mariés... Les moins bien lotis, soit ceux avec des revenus bas ou moyens, et les personnes seules resteront confrontées aux mêmes difficultés.» Dans ce contexte, l'USS a lancé un appel en ligne «Pas touche aux rentes des femmes» en invitant chacun à envoyer un signal clair à la Commission du Conseil des Etats en s'opposant fermement à ce projet qualifié de «véritable gifle pour toutes les femmes de ce pays». A l'heure où nous mettions ce journal sous presse, lundi passé, plus de 168 878 paraphe avaient déjà été récoltés. ■

Pour signer l'appel: appel.rentes-des-femmes.ch

BRÈVE

TROIS MOIS DE CHÔMAGE EN PLUS QUI ARRIVENT TARDIVEMENT

A l'issue de sa séance de mercredi dernier, le Conseil fédéral a annoncé une prolongation de trois mois de la durée d'indemnisation du chômage. Alors que la situation de l'emploi est difficile, il s'agit d'éviter aux personnes en fin de droit de basculer dans l'aide sociale. C'était une revendication de l'Union syndicale suisse (USS), qui s'est félicitée de cette décision. La faïtière syndicale regrette toutefois que la mesure soit soumise au Parlement, alors que la prochaine session n'est convoquée que pour le 1^{er} mars. «Ce qui signifie que des milliers de chômeurs toucheront leurs dernières indemnités de l'assurance chômage et se retrouveront ainsi en fin de droit avant qu'une décision ne tombe en mars», rappelle dans un communiqué l'USS, en soulignant que le Département fédéral de l'économie de Guy Parmelin «a raté l'occasion de s'attaquer en temps voulu à ce problème». Le Conseil fédéral a aussi fait savoir qu'il doublerait le programme d'aide aux cas de rigueur, pour le porter à 5 milliards de francs, et que les acteurs culturels pourraient obtenir des indemnités avec effet rétroactif. L'USS salue les deux mesures, tout en déplorant, là encore, cette lenteur toute fédérale. ■ **JB**



Solidarité avec les femmes. L'Union syndicale suisse a lancé un appel urgent en ligne en faveur d'une hausse des rentes des femmes.

ARCHIVES/NEEL LABRADOR



THÉRIY PORCHET

Le compromis trouvé par les partenaires sociaux se base sur une baisse du taux de conversion LPP de 6,8% à 6% qui serait compensée par un supplément de rente dégressif au fil des ans.

Le Syndicat.

Ensemble pour de bonnes conditions de travail

LUTTER POUR UN MONDE ÉQUITABLE

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60

SOLIDARITÉ AVEC LES EMPLOYÉS DU TERTIAIRE

Les délégués du secteur tertiaire d'Unia ont adopté une résolution pour soutenir les salariés subissant les effets de la crise sanitaire et décerné un prix à des membres particulièrement engagés

Sonya Mermoud

« Nous ne paierons pas l'addition ! » Voilà, en une phrase, l'état d'esprit qui a prévalu lors de l'assemblée des délégués du secteur d'Unia organisée le 25 janvier dernier en ligne, Covid oblige. Une trentaine de personnes ont pris part à cette réunion virtuelle et évoqué la situation des salariés des domaines de la vente, de la logistique, des soins, de la sécurité ou encore de la livraison. Des employés qui subissent de plein fouet les effets de la pandémie de coronavirus et œuvrent sans relâche, en première ligne, depuis près d'un an. Et ce, dans des conditions de travail susceptibles de mettre leur santé en danger. « Les journées sans fin et le stress sont bien souvent leur lot quotidien », a indiqué Unia dans un communiqué, sans oublier non plus la situation de collaborateurs qui ont été contraints d'arrêter de travailler, comme le personnel de l'hôtellerie-restauration, au demeurant toujours particulièrement concerné par les incertitudes liées à son avenir. Ces travailleurs, a souligné le syndicat, peinent à régler leurs factures et leurs emplois sont menacés. « Avec les pertes de salaires, les employés, épine dorsale de l'économie, paient un (trop) lourd tribut à la crise. » Dans ce contexte, l'assemblée a adopté une résolution en leur faveur.

FINS DE MOIS DIFFICILES

Les délégués ont demandé, en premier lieu, le versement intégral du salaire pour les personnes soumises à la ré-

duction de l'horaire de travail (RHT) et gagnant 5000 francs et moins. « Les bas salaires, amputés de 20%, permettent difficilement de boucler les fins de mois alors que les charges fixes et sociales n'ont, elles, pas diminué. Nous avons connaissance de personnes qui risquent d'être expulsées de leur appartement, car elles ne parviennent plus à s'acquitter de leur loyer », précise Véronique Polito, membre du comité directeur d'Unia et coresponsable du secteur tertiaire. Les participants ont aussi réclamé l'arrêt des licenciements dans les entreprises bénéficiant du soutien de l'Etat. « Le chômage et le sous-emploi augmentent. Nombre de sociétés procèdent à des licenciements perlés pour éviter les plans sociaux ou introduisent des congés-modifications avec, entre autres, des rémunérations à l'heure. Nous avons des exemples de cette manière de procéder dans la vente et l'hôtellerie-restauration », s'indigne la responsable, estimant que la solidarité doit s'exercer alors que ces catégories de travailleurs ont dû consentir à de gros sacrifices pour freiner la pandémie. Autre revendication des délégués : des mesures de protection supplémentaires et d'avantage de contrôles sur les lieux de travail pour garantir la santé du personnel.

RENFORCER LA PROTECTION DE LA SANTÉ

« Avec la menace d'une troisième vague, notamment en raison du variant plus contagieux du virus, il faut prendre de nouvelles dispositions, comme tester à large échelle, en particulier dans les homes. » Véronique Po-

lito estime aussi nécessaire de prendre en compte la pénibilité générée par le port du masque la journée durant, comme l'exigent certaines professions. « Il est impératif de prévoir des pauses toutes les deux heures à l'air libre pour s'oxygéner. » La surveillance des concepts de protection doit aussi être assurée par des inspecteurs. « Ce n'est pas le moment de se relâcher. Dans les commerces ouverts, il s'agit entre autres de vérifier le respect du nombre de clients autorisé. » L'offre scolaire et la garde d'enfants doivent aussi être garanties pour les collaborateurs chargés de services de base. Enfin, l'assemblée s'est prononcée contre toute velléité de déréglementer le temps de travail et de prolonger les horaires d'ouverture des commerces. Une position claire alors que déjà des élus demandent que les magasins puissent ouvrir leurs portes

huit dimanches au lieu des quatre permis aujourd'hui. Et avec le risque, note encore la syndicaliste, d'un effet boule de neige. « Au prétexte de sortir de la crise économique, on veut étendre le travail du dimanche. Dans la vente, la logistique et les transports seraient alors aussi concernés. Et la brèche ouverte, d'autres secteurs d'activités comme les salons de coiffure, les cabinets dentaires, etc., devront suivre. Nous ne voulons pas d'une société active professionnellement 24 heures sur 24. Aussi néfaste pour la santé que pour l'environnement. »

UN ENGAGEMENT RÉCOMPENSÉ

La réunion a encore été consacrée au décernement de prix « Engagement ». Ce sont les régions qui proposent des candidats. Cette année a été exceptionnelle avec la nomination de plusieurs

personnes particulièrement actives dans la défense des droits des salariés. Il s'agit d'Amandine Jutzeler Barut, œuvrant dans un home; Clotilde Pinto, défendant les conditions de travail dans la vente; et Virginie Duheme et Stéphanie Bianchi, membres de la commission du personnel de Weight Watchers qui se sont battues pour limiter le nombre de licenciements dans cette société et pour un plan social digne de ce nom. Enfin, à XPO, l'un des plus grands groupes de logistique du monde, Clevince C., Marco L. et Amilcar G. ont eux aussi été récompensés. Avec le soutien d'employés et de délégués, ces représentants du personnel ont organisé « une impressionnante grève de deux semaines, sauvé trois emplois et obtenu un plan social pour les autres ». Un trophée symbolique a été remis aux lauréats. ■



Unia réclame une série de mesures propres à aider les salariés qui ont subi de plein fouet les effets de la pandémie comme les travailleurs du secteur de l'hôtellerie-restauration.

Résidents et personnel des EMS, ces oubliés de la crise...

Infirmière dans un EMS genevois, Amandine Jutzeler Barut a reçu, aux côtés d'autres militants, le prix « Engagement » d'Unia. La lutte contre l'injustice au cœur de son implication

Sonya Mermoud

« J'ai été très touchée. Je ne m'attendais pas du tout à recevoir ce prix. » Contactée par téléphone, Amandine Jutzeler Barut commente d'une voix émue le trophée symbolique décerné par Unia à l'occasion de l'assemblée de ses délégués du secteur tertiaire (voir ci-dessus). Infirmière dans un EMS genevois et présidente de la commission du personnel, la jeune femme de 34 ans a été nommée, aux côtés d'autres mili-



Amandine Jutzeler Barut s'investit sans compter dans son travail et la défense des droits de ses collègues.

tants, en raison de son fort engagement dans la défense des droits de ses collègues. Une implication d'autant plus importante que la crise sanitaire a passablement bouleversé son travail et celui de ses pairs, surtout lors de la première vague de la pandémie. En plein semi-confinement, Amandine Jutzeler Barut poste alors une lettre ouverte sur le réseau social Facebook. Elle alerte l'opinion publique sur la situation prévalant dans la maison de retraite et dénonce la précarité des conditions de travail des employés. « Le monde des EMS est un milieu oublié des médias, malheureusement nous avons l'habitude de cela. Je dis souvent à mes proches que je travaille avec une population marginale; moins on la voit, mieux on se porte. Il est temps maintenant de se souvenir d'elle et des personnes qui travaillent au quotidien pour son bien-être », pouvait-on lire dans ce courrier. Une missive courageuse qui sera notamment reprise et publiée dans le journal *Le Temps*.

« NOUS EN AVONS BAVÉ »

« A la fin mars, notre EMS a été particulièrement frappé par le Covid-19, avec un tiers de résidents infectés, soit une quarantaine qui se trouvaient en isolement », précise la soignante. Le manque de matériel de protection, en particulier de surblouses, de charlottes et, au début, de masques complique largement le travail des équipes au front soumises, de surcroît, à une cadence infer-

nale. « En raison de la pénurie, nous devions utiliser les sur-blouses plusieurs jours, bien qu'elles soient à usage unique, et les lavions... Je n'étais pas en colère contre la direction mais contre les autorités, fâchée par cette mauvaise répartition du matériel. Dans notre EMS, comme dans d'autres, les retraités et le personnel ont été les oubliés de la crise sanitaire. » L'infirmière souligne encore le stress et le désarroi des travailleurs confrontés à un virus dont on ne connaissait, à ce moment-là encore, que peu de choses. Et la nécessité de rassurer pourtant aussi les familles qui prenaient des nouvelles de leurs proches. « Le métier d'infirmier a joué un rôle central dans la crise. Et pas question de flancher au risque d'entraîner d'autres collègues. Nous en avons vraiment bavé, physiquement et moralement. » La seconde vague épargnera par bonheur la maison de retraite. « Elle a été très calme. Nous avons passé entre les gouttes avec très peu de cas. » Une situation attribuée à une bonne gestion des risques, une meilleure connaissance du Covid-19 et la prise de mesures protectrices à la moindre alerte... mais aussi à la chance. Si la menace d'une troisième vague ne peut être écartée, et face à l'arrivée de nouveaux variants, l'infirmière, séparée et mère de deux jeunes enfants de 7 et 5 ans, mise désormais sur le vaccin. « Il semble que ce soit la seule solution pour s'en sortir. Je n'hésiterai pas à me faire vacciner. Un geste citoyen. Aussi pour protéger les pensionnaires vu leur âge. »

MÉTIER S À REVALORISER

L'urgence réglée, la présidente de la commission du personnel et syndiquée depuis deux ans à Unia se concentre aujourd'hui sur les chantiers entamés avant l'arrivée de la pandémie. Il s'agit, en particulier, de revaloriser les salaires des soignants. « Nous effectuons un travail pénible aussi bien d'un point de vue psychologique que physique, avec beaucoup de manutention. Nous devons gérer un panel de pathologies, nécessitant des connaissances élargies. Il est temps de casser ce préjugé qui associe les infirmiers œuvrant dans des EMS à des professionnels de la santé au rabais, car ne travaillant pas dans des hôpitaux. » La militante, motivée par son souci de lutter contre l'injustice – « Pas question de se taire », dira-t-elle – entend aussi se battre en faveur d'un renforcement de la formation continue et des effectifs. Sur ce dernier point, elle précise : « Il y a toujours plus à faire et nous manquons de temps pour les résidents qui n'ont pas de maladies particulières. Du coup, nous sommes contraints de les suivre de loin. » En dépit des améliorations incontestables attendues, Amandine Jutzeler Barut affirme sans hésitation adorer son métier. Aussi bien pour les relations nouées avec les personnes âgées que les collègues. Comme elle apprécie encore les possibilités d'élargir constamment ses compétences offertes par sa profession. ■

LES BIBLIOTHÈQUES D'OBJETS ONT LA COTE

Depuis une année à Lausanne, La Manivelle permet d'emprunter du matériel moyennant une petite cotisation. Une pratique écoresponsable qui se multiplie

Aline Andrey

Dans la vitrine de La Manivelle sont exposés des skis, un cric hydraulique, un réchauffe-plat, une scie électrique, un four à raclette, un réchaud de camping, un sac à dos, un mixeur, un projecteur, un casque, un bob, des raquettes de badminton... Un bric-à-brac coloré emblématique des 576 objets empruntables dans la première bibliothèque d'objets de Lausanne. Valentin Augsburgers en est l'un des initiateurs. En ce jeudi matin pluvieux, le bénévole explique en l'espace de deux minutes le concept de mutualisation à un passant curieux. «Tu peux emprunter une scie sauteuse ou une tente de camping pour une dizaine de jours, ou plus si besoin. Et nous donner des objets que tu n'utilises pas ou peu. Une perceuse, en moyenne, sert douze minutes dans une vie! donne-t-il en exemple. En ce moment, le local n'est pas ouvert, mais il y a un système de consigne qui permet de continuer les prêts.» L'utilisateur doit s'inscrire en ligne moyennant une cotisation au choix entre 50 et 150 francs par année ou entre 10 et 30 francs pour un mois. Tous les objets sont visibles sur un catalogue virtuel.

Le 18 janvier 2020, la Manivelle ouvrait ses portes, avant de les refermer, les rouvrir... et les refermer. Durant cette année si particulière, 64 personnes sont devenues membres et un millier de prêts ont été effectués. Un bilan très positif pour cette initiative écocitoyenne.

CONJONCTION D'IDÉES

Le projet a germé en 2019 déjà. «Un jour, j'ai loué des raquettes pour ma copine et moi. Cela m'a coûté 80 francs! Je me suis dit, à ce moment-là, qu'il manquait un lieu de prêt géré par la Ville

au même titre que ses bibliothèques de livres.» C'est à ce moment-là que Valentin Augsburgers prend connaissance du premier Budget participatif de la Ville de Lausanne et, parallèlement, de l'existence d'une bibliothèque d'objets à Berne (leihbar.ch) et à Genève (manivelle.ch) en fonction depuis janvier 2019. «L'équipe genevoise m'a mis en lien avec d'autres Vaudois qui l'avaient aussi contactée. On a réuni nos forces et repris leur nom dans l'idée de créer un réseau, même si chacun reste indépendant.» Le projet remporte le premier prix: 20 000 francs. Et emménage au rez-de-chaussée d'un bâtiment sous-gare, propriété des CFF, voué à la démolition en juin prochain. «C'est notre épée de Damoclès. Nous devons trouver un autre local rapidement avec un bail maximal de 1000 francs, estime le bénévole. A terme, nous aurons aussi besoin d'une personne salariée pour coordonner le travail, car, même si nous sommes une quinzaine de volontaires très engagés, nous avons atteint le plafond de verre du bénévolat.»

ÉCONOMIE DURABLE

Il s'agit de trier, réparer, tenir les permanences quand elles sont ouvertes (trois fois par semaine) ou poser dans les consignes les objets demandés en prêt (désinfectés entre deux usagers). Des articles jamais empruntés sont aussi à donner, pour faire de la place. La bibliothèque recherche par contre un four à raclette pour les demi-meules, des raquettes de neige, une boule disco à facettes, un paddle, un projecteur, une shampoineuse, entre autres. «Si quelqu'un a ce genre d'objets à donner, on est preneur!» lance enthousiaste Valentin Augsburgers. A l'avenir, il rêve d'un lieu assez grand pour créer «un petit pôle d'économie

circulaire», avec l'atelier vélo, Axécycle, qui partage déjà une partie des locaux de La Manivelle, et avec, pourquoi pas, un Repair Café et une épicerie coopérative (deux projets choisis par les habitants de Lausanne en 2020 lors du deuxième concours mis sur pied par la Municipalité). «Nous partageons une même philosophie: une économie plus durable et plus locale. Cela permettrait des synergies intéressantes», souligne Valentin Augsburgers. La Manivelle a d'ailleurs aussi organisé des ateliers de partage de savoirs et des conférences en ligne notamment sur l'autoconstruction.

«Ce qui a du sens, c'est d'utiliser les objets jusqu'au bout. Si nous avons besoin de remplacer un article arrivé en fin de vie, nous privilégions ceux en seconde main ou qui sont réparables. Car l'énergie grise nécessaire à sa fabrication représente la majeure partie de son coût écologique», explique Valentin Augsburgers, en indiquant que les deux ordinateurs de l'association ont été récupérés de la casse. «On me disait qu'ils ne valaient plus rien, mais cela fait un an qu'ils marchent très bien, malgré leur lenteur», sourit celui qui se réjouit de voir des bibliothèques de ce type nouveau fleurir un peu partout, comme

à Neuchâtel (trucothèque.ch), à Fribourg (caseastock.ch) ou encore à Sierre (lesatellite.ch). ■

Davantage d'informations sur: lausanne.manivelle.ch

Informations sur le Budget participatif de la Ville de Lausanne dont le troisième appel à projets sera lancé en février sur: lausanne.ch/budget-participatif

«Le consumérisme capte notre désir de vie»

Le sociologue Michel Maxime Egger dénonce l'hyperconsommation. Pour en sortir, il appelle à des changements structurels, mais aussi à une transition intérieure. Interview

Propos recueillis par Samuel Socquet

Michel Maxime Egger est l'auteur de *Se libérer du consumérisme*, paru aux Editions Jouvence. Il y dresse un portrait implacable de la société consumériste, organisée en un système conçu pour monopoliser notre énergie. On lui a demandé de réagir à une étude publiée le 6 janvier dernier par Credit Suisse.

Les analystes se réjouissent de l'augmentation du chiffre d'affaires du commerce de détail helvétique en 2020, malgré le semi-confinement. Qu'en pensez-vous?

Cette période était l'occasion de revoir nos besoins et nos habitudes; or, l'étude de Credit Suisse montre que la consommation s'est reportée en ligne. Elle mesure aussi un effet rebond lié à des pulsions d'achats post-confinement plus élevées. Avec cette «consommation de rattrapage», dès mai 2020, on voit que le modèle n'a pas changé.



Le 18 janvier dernier, à la veille de la fermeture des commerces non essentiels en raison de la crise sanitaire, de longues files de clients se sont formées devant les magasins.

Les économistes associent forte consommation et «bon moral» des ménages. Vous écrivez cependant que consommer rend déprimé. Pourquoi?

Le système dominant, «croissanciste, productiviste et consumériste», pour reprendre l'expression de l'économiste Christian Arnspenger, prétend satisfaire notre quête du bonheur à travers une consommation croissante de biens matériels et immatériels. Or, les études menées sur le syndrome du «bonheur paradoxal» montrent que l'augmentation de nos possessions n'accroît pas notre sentiment de satisfaction. C'est vrai quand on commence très bas et qu'on répond à nos besoins fondamentaux, mais au-delà d'un certain seuil, c'est l'inverse qui se produit. La consommation excessive qu'on connaît dans nos pays riches génère du mal-être, des formes de stress, de saturation psychique, voire même de sentiment d'absurdité.

Ne faut-il pas simplement changer nos modes de consommation et soutenir le commerce de proximité?

Oui, bien sûr. Mais la question n'est pas là. Ce qui fait problème est la surconsommation à quoi conduit le système consumériste qui est devenu un mode d'être et de vie.

Justement, pourquoi écrivez-vous que ce système instrumentalise nos mécanismes psychiques les plus intimes?

Il veut nous faire croire qu'il peut combler nos besoins de sécurité, de réalisation de soi, d'appartenance au groupe, de reconnaissance de notre singularité... Le «Je pense donc je suis» de Descartes a fait place à «Je consomme, donc je suis». Le consumérisme exploite aussi notre peur du manque derrière laquelle se cache la peur de la mort: dans la psyché collective, alors

que règne une abondance matérielle, certes mal répartie, les sociétés occidentales fonctionnent comme si elles vivaient encore en pénurie – une situation qu'elles ont connue pendant des siècles, quand la survie alimentaire n'était pas garantie. Enfin, le consumérisme capte notre puissance de désir – qui est à l'origine d'aspirations les plus élevées et de notre quête d'infini – et la dégrade en envies qu'il fait passer pour des besoins qu'il pourra satisfaire. Notre désir s'épuise dans la consommation, qui devient addictive: l'euphorie liée à l'effet de nouveauté retombe très vite et le marketing sait créer sans cesse de nouveaux «besoins»... Il faut dépenser pour ne plus penser.

En insistant sur les facteurs psychologiques de l'hyperconsommation, ne contribuez-vous pas à culpabiliser l'individu?

Non, car c'est bien un système organisé qui exploite nos ressorts psychiques. C'est d'autant plus difficile de sortir du consumérisme qu'il vit en nous. Avec la croissance illimitée de la richesse comme but ultime, la modernité occidentale nous a fait entrer dans le règne de la démesure. Sortir de ce système est essentiel, car il repose sur l'obsolescence programmée, le gaspillage, les montagnes de déchets... bref, sur tout ce qui détruit la planète. Recycler le PET et manger des carottes bios ne suffira pas. Il faut un véritable changement de paradigme. Individuel, mais aussi structurel.

Vous insistez sur le message des Pères de l'Eglise. Faut-il devenir chrétien pour être sauvé du consumérisme?

Pas du tout! Cette référence est liée à mon biotope spirituel, la tradition orthodoxe. Chacun choisit le cheminement intérieur qui lui convient. Un retour à l'essentiel est nécessaire

pour aller vers qui je suis, assumer ma finitude mais aussi prendre conscience des mécanismes dans lesquels ce système d'accumulation nous maintient enfermés. Il ne s'agit pas seulement de consommer mieux (bio, local, éthique), mais surtout de consommer moins.

Vous faites l'éloge de la sobriété que vous qualifiez de joyeuse. Pourquoi?

La sobriété est la seule alternative crédible au système croissanciste, productiviste et consumériste. Joyeuse, car il ne s'agit pas de se frustrer, mais de créer du vide dans nos têtes et dans nos agendas pour s'ouvrir à une qualité de vie et que celle-ci s'accroisse. La transition intérieure implique la connexion aux autres, à la Nature, à l'invisible, ce qui permet d'accéder à un sentiment de plénitude. ■



Sociologue, spécialiste de l'écopsychologie, Michel Maxime Egger a notamment écrit *Soigner l'esprit, guérir la Terre* (Labor et Fides). Il est responsable du Laboratoire de transition intérieure aux ONG Pain pour le prochain et Action de Carême.

UN SIÈCLE DE LUTTES POUR LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

Le 7 février 1971, une majorité d'hommes acceptait le suffrage féminin. Un combat pour l'égalité des droits qui aura duré plus de 100 ans. Retour sur l'histoire d'une épopée

Textes Aline Andrey

Il y a 50 ans, une moitié de la population votait pour accorder le droit de vote et d'éligibilité à l'autre moitié. Une situation ubuesque après plus d'un siècle de luttes pour le suffrage féminin. Le 7 février 1971, la modification de la Constitution est acceptée par 65,7% de la gent masculine et une majorité de cantons. Bien après la Nouvelle-Zélande (1893), la Finlande (1906), la Russie (1917) et tant d'autres pays dans le monde, faisant de la Suisse un dernier de classe en termes d'égalité.

La chronologie de la lutte remonte à 1868, au moment où des Zurichoises lancent la première initiative parlementaire pour le droit de vote des femmes. En vain. L'association internationale des femmes (AIF) est créée à Genève par la pionnière Marie Goegg-Pouchoulin, qui lance une pétition pour le suffrage féminin... restée également lettre morte.

En 1893, l'Union des ouvrières suisses revendique le droit de vote et d'éligibilité des femmes. Elle est soutenue par le Parti socialiste qui, en 1904, l'inscrit dans son programme. Cinq ans plus tard, l'Association suisse pour le suffrage féminin (ASSF) est créée.

En 1915, deux motions finiront au fond d'un tiroir du Conseil fédéral. En 1918, durant la Grève générale, le droit de vote pour les femmes est l'une des revendications des syndicats. S'ensuivent des votations dans plusieurs cantons qui aboutissent toutes à des échecs. En 1928, à l'occasion de la première Exposition nationale suisse du travail fé-

minin (SAFFA), des femmes défilent avec un escargot géant, pour symboliser la lenteur du processus, dans les rues de Berne.

PÉTITION

En 1929, l'ASSF remet une pétition pour le suffrage féminin munie de 249 237 signatures (170 397 femmes et 78 840 hommes) à la Chancellerie fédérale. Elle restera sans suite.

Avec la crise, les femmes sont renvoyées au foyer. Puis, pendant la guerre, elles remplacent les hommes dans les champs, le secteur public et les entreprises. Au retour de leurs maris soldats, elles sont reléguées de nouveau à leurs fourneaux.

En 1948, pour les 100 ans de la Constitution, des associations féminines suisses remettent au Conseil fédéral une carte de l'Europe avec une tâche noire au milieu: la Suisse est le seul pays européen, avec le Liechtenstein, à n'avoir pas encore introduit le droit de vote des femmes. Faute surtout à l'obligation de passer par la votation populaire selon les féministes Simone Chapuis-Bischof et Josiane Greub (voir ci-dessous).

En 1957, des membres romandes de l'ASSF, à l'initiative de l'avocate féministe Antoinette Quinche, réclament leur carte de vote dans leurs communes respectives. Elles essuient un refus et font recours au Tribunal fédéral qui leur donne tort. La même année, à Unterbach (Valais), 33 femmes (sur 84) votent au niveau municipal, dans une urne séparée de celle des hommes. Leurs bulletins ne seront toutefois pas comptabilisés, par manque de base légale.



En été 1928, lors de l'Exposition nationale suisse du travail féminin (SAFFA), les activistes de l'Association suisse pour le suffrage féminin (ASSF) défilent avec un escargot pour dénoncer la lenteur du gouvernement à octroyer le droit de vote aux femmes.

PREMIER VOTE

Fin des années 1950, le Conseil fédéral veut obliger les femmes à servir à la protection civile. Les associations féminines demandent alors en échange le droit de vote. La première votation fédérale sur le sujet est organisée. Le 1^{er} février 1959, 66,9% des hommes s'y opposent, malgré le soutien des partis de gauche et des syndicats. Mais les Vaudois, qui votent aussi au niveau cantonal ce même jour, l'acceptent. «Grâce à la pionnière Antoinette Quinche qui avait soufflé au conseiller d'Etat radical, Gabriel Despland, de faire coïncider les votes cantonal et fédéral, raconte Simone Chapuis-Bischof. Une grande idée qui a permis

au canton de Vaud d'être le premier à accorder ce droit.»

Neuchâtel et Genève octroient ce droit peu après, suivis de Bâle-Ville en 1966 et de Bâle-Campagne en 1968. Cette même année, le Conseil fédéral décide d'adhérer à la Convention européenne des droits de l'homme, mais en excluant le droit de vote et d'éligibilité des femmes. En réaction à cet affront, le 1^{er} mars 1969, 5000 femmes et hommes manifestent. L'une des militantes, Emilie Lieberherr souligne: «L'égalité juridique entre les sexes est une condition préalable importante au plein exercice des droits de l'homme.» Le Tessin accorde le droit de vote en 1969, le Valais, Lucerne et Zurich en

1970. En 1971, le 7 février, sonne enfin la victoire.

Le 31 octobre de la même année, dix femmes sont élues au Conseil national. Et pourtant certains cantons retardent l'introduction du droit de vote des femmes. En Appenzell Rhodes-Intérieures, le Tribunal fédéral doit obliger le Canton à l'accorder en 1990. Au fil des ans, le nombre d'élues a augmenté pour atteindre 42% au Parlement en 2019. ■

Davantage d'informations sur: ch2021.ch/fr

TÉMOIGNAGES

DEUX MILITANTES DE LONGUE DATE PARTAGENT LEUR VÉCU

SIMONE CHAPUIS-BISCHOF, 89 ANS, MEMBRE D'HONNEUR DE L'ADF, APRÈS AVOIR ÉTÉ PRÉSIDENTE DE LA SECTION LAUSANNOISE (1971-1975), VAUDOISE (1974-1980) ET SUISSE (1988-1995):

«Les pionnières ne sont plus de ce monde, mais j'aime raconter l'histoire des suffragistes que j'ai commencé à fréquenter dans les années 1960 pour une question d'inégalité salariale. Les salaires de la fonction publique vaudoise allaient être augmentés, de façon linéaire, mais cela avait pour conséquence d'accroître l'écart entre les salaires féminins et les salaires masculins. J'ai rejoint un groupe de militantes et nous avons alerté tous les groupes, associations et partis qui pouvaient nous aider, comme, par exemple, le Syndicat des services publics. Et nous avons obtenu l'égalité de salaires dans la fonction publique vaudoise en 1967. Comme j'avais adhéré à l'Association suisse pour le suffrage féminin (ASSF), j'ai milité pour le droit de vote au niveau fédéral. Nous étions souvent invitées à la radio par la journaliste Marie-Claude Leburgue qui nous a beaucoup formées au féminisme et appris à être à l'aise devant un micro. Dans les villages, on organisait des débats en faisant attention à ce que les oratrices et les orateurs soient toujours de partis différents. Reste qu'au fond de la salle, il y avait toujours des opposants de la Ligue vaudoise pour ronchonner et dire que les femmes devaient retourner à leur cuisine.

Le 7 février 1971, je me souviens de l'image de Gertrude Girard-Montet, présidente de l'ASSF, filmée au moment où l'on annonçait que 14 cantons avaient voté OUI. Ce qui voulait dire qu'on avait gagné! Celle qui allait devenir la première conseillère nationale vaudoise en 1974 était à la Télévision, alors qu'on m'avait envoyée à la Radio. Je devais répondre à des questions d'auditeurs dont certains s'offusquaient que le droit de vote soit accordé aux femmes alors qu'elles n'accomplissaient pas leur service militaire. L'ASSF a ensuite changé de nom pour devenir l'Association suisse pour les droits de la femme (ADF). Nous avons proposé beaucoup de cours d'éducation civique, car le taux d'absentéisme des femmes, pas habituées à voter, était encore plus élevé qu'aujourd'hui. En 60 ans, on a obtenu beaucoup de choses. Et les dernières élections en 2019 en sont la preuve. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut régler enfin le problème de l'égalité des salaires dans tous les métiers en sanctionnant les entreprises qui ne la pratiquent pas.» ■

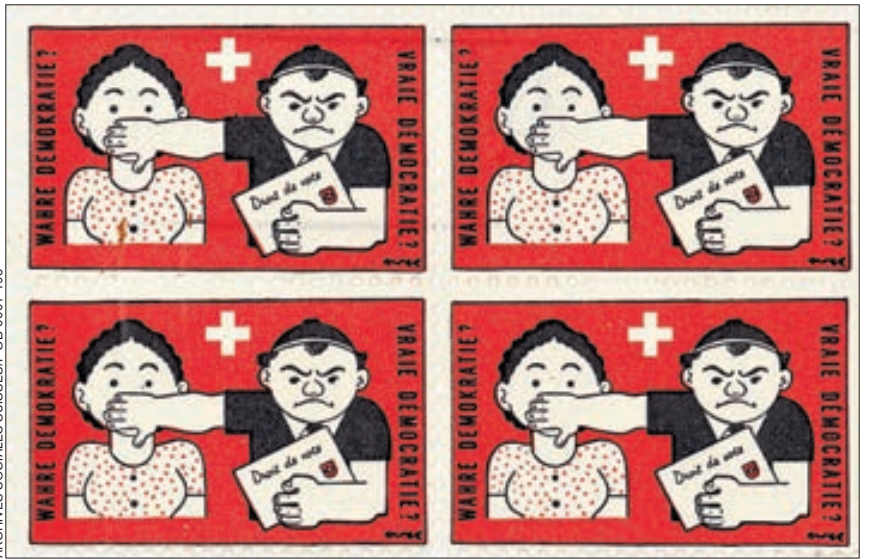
JOSIANE GREUB, 75 ANS, MEMBRE DE L'ADF NEUCHÂTEL, DE LA GRÈVE DES FEMMES ET DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES:

«Dans les années 1960, à Genève, je me sentais peu concernée par le droit de vote. Je me souviens toutefois avoir voté à 20 ans au niveau communal ou cantonal, mais je ne sais plus sur quel sujet. Je n'étais pas dans un milieu où l'on parlait politique et égalité. J'ai pourtant vécu dans un milieu ouvrier où l'on discutait de la défense de la classe ouvrière dans son ensemble. Ma mère, malgré sa grande liberté de pensée et son féminisme discret, n'est jamais allée voter. Mon père non plus.

En général, la place des femmes était liée à la religion, aux soins des enfants et au ménage. On ne pensait pas qu'elles puissent prendre des décisions différentes de celles de leur mari. C'était une époque où elles ne pouvaient pas ouvrir un compte en banque sans l'aval de leur époux. Les femmes ont été utilisées dans le monde du travail en fonction des besoins. Pour compléter les revenus de leurs maris ouvriers mal payés, elles travaillaient à domicile dans l'assemblage de pièces. Elles aidaient l'industrie tout en restant à la maison. Si un couple d'enseignants postulait dans un établissement, l'homme était privilégié et l'épouse reléguée tout en bas de la liste des candidats. Car on estimait alors que le ménage avait un salaire suffisant et que la femme était mieux au foyer.

Ma militance est née lorsque je suis arrivée à La Chaux-de-Fonds et que ma belle-mère, Marguerite Greub, première femme élue au Conseil général de la Ville, m'a convaincue. Elle m'a embarquée dans l'ADF. Et, depuis, je n'ai pas arrêté.

On a vécu des avancées extraordinaires avec le droit de vote, le nouveau droit matrimonial, la dépénalisation de l'avortement et les élections de 2019, fruit de la conjonction de la grève du 14 juin et de la vague verte. Mais chaque droit conquis peut toujours être remis en question. La célébration des 50 ans du droit de vote des femmes m'évoque l'importance de leur longue lutte, et de la vigilance toujours nécessaire. L'augmentation de l'âge de la retraite sous prétexte d'égalité est une fausse égalité. Les postes dirigeants restent majoritairement aux mains des hommes et le partage des tâches n'est pas acquis, sans compter les inégalités salariales et les métiers féminins toujours mal payés.» ■



L'opposition à l'égalité des droits politiques entre femmes et hommes a été vive durant un siècle.

UN HOMMAGE EN PHOTOS

Une exposition éclaire le courage des Suissesses dans leurs combats pour l'égalité. A Berne, du 7 février au 30 juin, à l'occasion du demi-siècle du droit de vote et d'éligibilité, 52 portraits de femmes (deux par cantons) seront exposés dans les rues de la vieille ville. Sur le site du projet multilingue Hommage 2021, les biographies de 151 femmes ayant marqué le XX^e siècle dans la politique, les arts, l'éducation, le secteur social ou encore l'économie, entre autres domaines, sont déjà consultables. Notons la présence des militantes Emilie Gourd (1879-1946), Grisélidis Réal (1929-2005), Liliane Valceschini (1937-2019) ou encore Carole Roussopoulos (1945-2009). La projection prévue sur la place Fédérale a été reportée. ■

Davantage d'informations sur: hommage2021.ch/fr

Pauvreté aggravée et durable

La pandémie de coronavirus a encore creusé les inégalités, selon le dernier rapport d'Oxfam, avec des milliardaires qui ont retrouvé, voire renforcé, leur fortune

Sonya Mermoud

Fin de la récession pour les nantis. La pandémie de coronavirus n'a pas eu d'influence sur la fortune des 1000 personnes les plus aisées du monde. Non seulement, elles ont retrouvé leur niveau en seulement neuf mois, mais certaines l'ont même augmenté. Voilà ce qui ressort du dernier rapport de l'ONG Oxfam publié à l'ouverture, la semaine passée, du Forum virtuel de Davos, Covid oblige. Un rendez-vous annuel réunissant les principaux dirigeants de la planète auscultant l'état du monde. Plus précisément, à l'échelle mondiale, les milliardaires ont vu leur richesse croître de 3900 milliards de dollars entre le 18 mars et le 31 décembre dernier. Se basant sur les données de Forbes, l'organisation révèle encore que la fortune totale des dix hommes les plus riches de la planète – Jeff Bezos, Elon Musk, Bernard Arnault et sa famille, Bill Gates, Mark Zuckerberg, Larry Ellison, Warren Buffett, Zhong Shanshan, Larry Page et Mukesh Ambani – a été gonflée de 540 milliards de dollars depuis mars 2020. Une somme qui, précise l'ONG, permettrait de financer le vaccin contre le Covid-19 pour tous et d'éviter que la crise sanitaire entraîne quiconque dans la misère. Parallèlement, toujours selon cette même source, des centaines de millions de personnes risquent de basculer dans la pauvreté pendant au moins dix ans.

LES FEMMES DUREMENT FRAPPÉES

«Cette crise arrive dans un monde déjà profondément inégal où une minorité de personnes, en majorité de très riches hommes blancs, accaparent l'essentiel des richesses mon-

diales. Le rapport d'Oxfam nous montre comment notre modèle économique permet à une élite d'amasser des richesses considérables pendant la récession la plus dramatique que nous ayons connue depuis la Grande Dépression, alors que des milliards de personnes, et notamment celles en première ligne de cette crise, peinent à payer leurs factures et à se nourrir. Nous risquons de faire face à une augmentation sans précédent des inégalités», a déclaré Quentin Parrinello, porte-parole d'Oxfam France. En tête de liste des personnes les plus touchées figurent les femmes, largement majoritaires dans les professions précaires et peu rémunérées, en particulier dans les domaines de la santé et du social. «Si le taux de représentation des femmes était le même que celui des hommes dans ces secteurs, 112 millions de femmes ne risqueraient plus de perdre leurs revenus ou leur emploi.»

IMPOSER CORRECTEMENT LES RICHES

L'ONG pointe aussi les fortes inégalités raciales face à la pandémie avec, au Brésil, un risque accru de 40% pour les personnes afrodescendantes de succomber du Covid-19. Aux Etats-Unis, les populations noires et hispaniques connaissent, elles aussi, des taux de mortalité supérieurs aux personnes blanches. S'ils avaient été les mêmes, on comptabiliserait 22 000 décès de moins. Le nombre d'infections et la mortalité sont plus élevés dans certaines zones plus modestes en France, en Inde et en Espagne, souligne encore Oxfam dans son étude. En Angleterre, les régions les plus pauvres enregistrent deux fois plus de morts que les régions les plus riches.

Dans ce contexte, l'ONG estime que la lutte contre les inégalités doit se situer au cœur des plans de relance des économies post-Covid et défend l'idée d'une hausse de la fiscalité des personnes et des entreprises les plus riches: augmentation de l'impôt sur la fortune, taxes sur les transactions financières et mesures d'éradication de l'évasion fiscale. «Les gouvernements du monde entier ne doivent pas laisser passer cette opportunité de mettre en place un système économique plus juste et durable... Certains pays montrent qu'il existe des solutions, comme l'Argentine qui a adopté un impôt exceptionnel sur les grandes fortunes pour financer les politiques de réponse à la crise.» ■

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30.

Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

DÉCLARATION D'IMPÔT POUR LES MEMBRES UNIA

Malgré la période Covid, cette année encore, nous sommes à votre disposition pour remplir votre déclaration d'impôt 2020.

Cependant, nous vous informons que, compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous sommes obligés de modifier la procédure usuelle.

1. Il faudra ainsi prendre rendez-vous par téléphone pour venir effectuer le paiement au syndicat.
2. Nous vous remettons alors les renseignements utiles ainsi qu'un justificatif avec lequel vous pourrez contacter la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2020 nous vous invitons donc à nous téléphoner pour procéder au paiement au:

0848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis

matins, du 8 février au 12 mars.

Tarifs par déclaration:

49 fr. pour les membres Unia.
59 fr. pour un couple (membre syndiqué Unia, conjoint non syndiqué).
79 fr. pour les enfants ou parents d'un membre.
10 fr. pour les enfants des membres qui ont un salaire inférieur à 15 000 francs.

30 fr. pour l'auto-déclaration relative à la fortune pour les personnes.

Pas de supplément pour la déclaration des comptes bancaires à l'étranger.
Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à

se présenter dans nos locaux. Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi et de 15h à 18h du lundi au jeudi.
Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundis, mercredis et jeudis.

Le Locle

Ouverture du bureau: les lundis de 9h30 à 12h; les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h.
Permanence téléphonique: les lundis et mercredis de 8h à 12h les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Fleurier

Ouverture du bureau: les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h, les mardis de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.
Permanence téléphonique: les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, les mardis de 8h à 12 h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Le virus a eu la peau de 255 millions d'emplois

L'Organisation internationale du travail dresse, dans son dernier rapport, un bilan inquiétant de la situation du marché de l'emploi

Jérôme Béguin

En 2020, la pandémie aura eu la peau de 255 millions d'emplois équivalents plein-temps dans le monde. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), qui a présenté ces chiffres la semaine dernière à Genève, les heures travaillées ont reculé de 8,8% (pour une base horaire hebdomadaire de 48 heures) par rapport à 2019. Ces pertes ont été environ quatre fois plus importantes que pendant la crise de 2009 et particulièrement marquées en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe du Sud et en Asie du Sud. La branche la plus touchée est l'hôtellerie-restauration, pour laquelle l'emploi a baissé de plus de 20%. 114 millions d'emplois ont été purement détruits, c'est «sans précédent», a indiqué l'organisation dans un rapport. Les pertes d'emplois ont été plus élevées chez les femmes que chez les hommes et plus importantes pour les jeunes par rapport aux salariés plus âgés. Ces déperditions se sont traduites essentiellement par une hausse de l'inactivité plutôt que du chômage, qui augmente tout de même de 33 millions de personnes. La population active dans le monde s'est réduite de 2,2 points pour passer à 58,7%. Les pertes en revenus du travail ont fondu de 8,3%, soit 3300 milliards de francs et 4,4% du PIB mondial de 2019. Les incertitudes économiques restent élevées; pour 2021, l'OIT prévoit encore

un recul des heures travaillées compris entre 1,3% et 4,6%, touchant là encore surtout l'Europe, les Amériques et l'Asie. Tout dépendra du contrôle de la pandémie et de la confiance de la part des consommateurs et des entreprises.

REPRISE CENTRÉE SUR L'HUMAIN

Pour faciliter la reprise économique, l'institution formule toute une série de recommandations: des mesures de relance budgétaire, de soutien aux revenus et à la promotion des investissements; des mesures ciblées concernant les femmes, les jeunes, les personnes peu qualifiées et les travailleurs faiblement rémunérés, ainsi que les autres catégories de personnes fortement touchées par la crise; un soutien international à destination des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire; ou encore l'encouragement du dialogue social pour créer une économie plus inclusive, plus équitable et plus durable. «Nous sommes à la croisée des chemins, a prévenu le directeur de l'OIT, Guy Ryder. L'un d'entre eux mène vers une reprise économique inégale, non durable, une reprise teintée d'inégalités grandissantes et d'une instabilité croissante, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles crises. L'autre chemin, lui, passe par une reprise centrée sur l'humain afin de mieux reconstruire en donnant la priorité à l'emploi, aux revenus et à la protection sociale, au droit du travail et au dialogue social.» ■

PRÉCISION

A la suite de l'article «Chantiers indignes» paru dans le dernier numéro de *L'Événement syndical* en page 8, la rédaction tient à préciser que la photo prise sur un chantier de Bertholet+Mathis n'incrimine en aucun cas cette entreprise. Le syndicat Unia souligne qu'il n'a rien à reprocher à cette société. En raison d'un risque de mauvaise interprétation bien que nous ayons mentionné «photo d'illustration», nous tenions à préciser ce point. Et présentons nos excuses à la société concernée. ■ L'ES

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

NORD VAUDOIS

DÉCLARATION D'IMPÔT

CITOYENS SUISSES ET PERMIS C

Pour les membres qui souhaitent faire remplir leur déclaration d'impôt 2020, nous vous invitons à prendre contact avec nous au 0848 606 606 et à demander le secrétariat d'Yverdon.

Pour rappel, nous n'effectuons plus les déclarations simplifiées pour l'impôt à la source (soit permis B et L).

«COVID OU PAS, NOTRE COLÈRE EST TOUJOURS LÀ!»

Plus de 500 femmes de toute la Suisse se sont réunies virtuellement pour définir le programme de l'année et dénoncer la croissance des inégalités

Sonya Mermoud

Samedi dernier, quelque 500 militantes de tout le pays ont pris part aux Assises de la Grève féministe et des femmes* organisées en ligne. Côté romand, leur nombre s'élevait à plus de 300. «Une mobilisation extraordinaire. Elle montre à quel point le mouvement est toujours aussi vigoureux et laisse présager d'un 14 juin très réjouissant et combatif» a commenté, enthousiaste, Aude Spang, secrétaire nationale égalité à Unia et membre de la coordination des collectifs pour la Grève féministe. Et d'ajouter: «Le féminisme est clairement une des forces incontournables de la société dans les luttes sociales à mener. Plus question d'ignorer ses revendications.» L'assemblée a commencé par dresser un état des lieux de la situation à l'aune de la crise sanitaire avant de définir, dans le cadre de cinq ateliers thématiques, ses objectifs pour les mois à venir. «Depuis mars 2020, nous constatons avec colère que la pandémie exacerbe les inégalités sociales, économiques, de genre, entre les âges et entre personnes valides et celles en situation de handicap» ont dénoncé dans un communiqué les collectifs romands de la Grève féministe et des femmes*. A l'agenda de leurs luttes figure notamment, le 7 mars prochain, le rejet dans les urnes de l'initiative dite anti-burqa. Les activistes s'opposent en outre au projet d'AVS 21 qui entend fixer l'âge de la retraite des femmes à 65 ans au lieu des 64 ans aujourd'hui. «Cette hausse ne contribue que marginalement à améliorer le financement de l'AVS. Mettre fin aux inégalités salariales et augmenter les salaires y contribueraient davantage», peut-on lire en substance dans le communiqué. Aussi, les participantes ont appelé à une mobilisation massive le 8 mars prochain afin de contrer la réforme. Et ont invité à signer l'appel de l'Union syndicale suisse dans ce sens (voir en page 3).



La mobilisation féministe et des femmes ne faiblit pas, même en ligne.

LA SUISSE VA TREMBLER...

Les militantes se sont également positionnées en faveur de la Grève pour l'avenir, le 21 mai, et ont réitéré leur soutien aux actions pour le climat tout au long de l'année. «Nous luttons pour un futur égalitaire et solidaire qui est impossible si le système patriarcal, capitaliste et colonialiste continue de détruire la planète et de se nourrir de l'exploitation du travail des

femmes*.» Sur le front des violences sexistes et sexuelles, les collectifs romands se battent pour une redéfinition du viol et de l'atteinte à l'intégrité sexuelle dans le Code pénal basée sur le consentement. Ils ont encore réaffirmé leur soutien au mariage pour tous, attaqué en référendum, tout en se positionnant pour un projet plus égalitaire. L'assemblée a par ailleurs manifesté sa solidarité avec les femmes polonaises

luttant pour leur droit à l'avortement. Enfin, les féministes ont affirmé se préparer pour le 14 juin prochain. Et promettent d'être visibles et bruyantes, mobilisées, tout en tenant compte de la situation sanitaire. «Nous verrons encore quelle forme prendra cette manifestation, mais nous serons présentes dans l'espace public» a indiqué Aude Spang. Dans tous les cas, les collectifs romands affirment d'ores et déjà:

«Lors de cette journée, les femmes, personnes trans et non binaires se mobiliseront à leur façon et nous appelons à un moment commun à 18h. La puissance et la rage féministe feront à nouveau trembler la Suisse dans la créativité et la sororité et l'adelphité (relations solidaires et harmonieuses entre êtres humains, *ndlr*).» ■

Le directeur de Swissport s'assoit à la table des négociations

Victoire d'étape pour les travailleurs de la société active à l'aéroport mobilisés pour défendre leurs conditions d'engagement

Jérôme Béguin

Victoire d'étape pour les salariés de Swissport. Ils ont obtenu la semaine dernière l'ouverture de négociations avec la direction de la société d'assistance au sol. Rappelons qu'un millier de collaborateurs de Swissport à l'aéroport de Genève-Cointrin ont reçu des congés-modifications de leurs contrats de travail qui prévoient des baisses salariales de l'ordre de 500 à 1200 francs par mois et d'autres dégradations des conditions de travail et d'engagement. Soutenus par les syndicats SSP Trafic aérien, SEV-GATA et Avenir syndical, les travailleurs ont lancé



Les travailleurs, soutenus par les syndicats, ont obtenu un report du délai pour signer les nouveaux contrats de travail contestés. Le sursis doit permettre de négocier une nouvelle convention collective de travail, celle de Swissport Genève étant échue depuis octobre dernier.

à la mi-janvier des mesures de lutte, qui ont pris la forme de piquets et de manifestations à l'aéroport ainsi qu'à l'Hôtel de Ville. La mobilisation des employés a poussé le Conseil d'Etat à convoquer une réunion le 25 janvier rassemblant les représentants du personnel, le directeur de la filiale genevoise de Swissport, Antoine Gervais, les conseillers d'Etat Mauro Poggia et Serge Dal Busco, ainsi que la directrice générale de l'Office cantonal de l'inspection et des relations de travail, Christina Stoll. Après deux heures de réunion, Antoine Gervais a accepté de reporter au 15 février le délai pour signer les nouveaux contrats de travail, initialement fixé au 28 janvier. Le sursis doit permettre de négocier une nouvelle convention collective de travail (CCT), celle de Swissport Genève étant échue depuis octobre dernier. Saisie par les syndicats SSP et SEV-GATA, la Chambre des relations collectives de travail avait recommandé de négocier une nouvelle CCT, voire deux, l'une de crise et l'autre à appliquer lorsque le trafic aérien aura redécollé. A Zurich-Kloten, Swissport et les syndicats se sont entendus en décembre pour signer une telle CCT temporaire. La réduction salariale se monte en moyenne à 150 francs par mois pour les travailleurs zurichois et un plan social a été signé. Mais à Genève, Antoine Gervais ne voulait pas entendre parler de cette solution, c'est donc une belle victoire des salariés et des syndicats que d'avoir réussi à le faire asseoir à la table des négociations.

CONCESSIONS ATTENDUES

Celles-ci se mèneront «au pas de charge», explique Pablo Guarino, secrétaire syndical du SEV-GATA. «La direction a posé comme condition à l'ouverture de négociations un délai court et une échéance a été fixée au 12 février.» Pour faciliter les discussions, l'ancien conseiller d'Etat David Hiler a été nommé médiateur. «Le personnel nous a donné mandat d'obtenir un accord conventionnel, poursuit Pablo Guarino. Les salariés sont bien conscients des difficultés que traverse le secteur aérien, ils sont prêts aujourd'hui à consentir des efforts s'ils ont la perspective de pouvoir récupérer leurs acquis lorsque l'activité reprendra. Nous attendons des concessions de la part de la direction afin qu'un accord acceptable pour les deux parties puisse être conclu, nous pensons qu'elle dispose d'une marge de manœuvre.» Si la direction de Swissport ne devait pas faire preuve d'ouverture, signalons que les partis de gauche et du MCG ont déposé une motion invitant le Conseil d'Etat à, le cas échéant, «dénoncer la concession ou, si impossible, à ne pas la reconduire à sa plus proche échéance et à attribuer le marché à une entreprise plus respectueuse du partenariat social et respectant des conditions de travail et de salaires en adéquation avec les coûts réels pour pouvoir vivre à Genève». De quoi mettre un peu plus la pression sur Antoine Gervais. ■

STOP AU RENVOI FORCÉ DE REQUÉRANTS ÉTHIOPIENS

Malgré la levée de boucliers d'associations actives dans le droit d'asile contre le renvoi forcé de requérants d'asile éthiopiens, les autorités ont affrété un vol spécial

Sonya Mermoud

Pas de rapatriements forcés des requérants d'asile en Ethiopie: dans un communiqué de presse du 26 janvier dernier, Amnesty International avait manifesté sa vive inquiétude face à la volonté du Secrétariat d'Etat aux migrations d'affréter un vol spécial en vue du renvoi d'exilés éthiopiens actuellement en détention administrative. Peine perdue. En dépit des réserves émises, des militants actifs dans la défense du droit d'asile ont annoncé qu'un avion pour Addis-Abeba avait bien décollé le 27 janvier dernier au soir. L'ONG avait pourtant rappelé les tensions politiques, le conflit armé dans la région du Tigré et les graves violations des droits humains prévalant dans cet Etat. Elle avait demandé à la Suisse de ne procéder à aucun retour contraint en raison de la précarité et de la situation sécuritaire du pays. Plusieurs autres organisations étaient aussi montées au créneau pour dénoncer les expulsions prévues. Et ont exposé les cas de différents demandeurs d'asile bien intégrés dans nos frontières et menacés par cette issue. Non sans souligner la grande détresse dans laquelle ils se trouvaient, l'un d'entre eux ayant même entamé une grève de la faim. La Ligue suisse des droits de l'homme et des partis de gauche et écologiques vaudois ont aussi appelé les autorités vaudoises à interpellier la Confédération pour mettre un terme immédiat aux retours sous la contrainte. Ils ont critiqué l'accord de réadmission signé entre la Suisse et l'Ethiopie en 2018, estimant qu'il devait être remis en question. «Depuis la signature de ce traité, le pays est passé par la guerre civile et est en proie à une instabilité politique permanente, soit suffisamment d'éléments nouveaux pour que la validité de l'accord soit questionnée», a argumenté la Ligue. Rappelons encore qu'en novembre dernier, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés avait également réclamé l'arrêt immédiat des renvois forcés en Ethiopie, «au bord de la guerre civile» et, se référant aux chiffres du HCR, précisé que plus de 100 000 personnes étaient en fuite. ■

Propos recueillis par Aline Andrey

Docteure en informatique et experte internationale en cybersécurité et en cyberdéfense, Solange Ghernaouti n'utilise son natel que pour téléphoner et envoyer des sms. Pas d'application, ni même de Google map, la spécialiste du numérique préfère se perdre. C'est déjà dans les années 2000 que la pionnière prend conscience des dérives et des dangers d'Internet, après l'avoir étudié sous tous les angles. Au point de prôner aujourd'hui une sobriété, voire une désobéissance numérique, face aux «injonctions au tout-technologique». Solange Ghernaouti dirige actuellement le Swiss Cybersecurity Advisory & Research Group à l'Université de Lausanne (UNIL) et la Fondation SGH – Institut de recherche Cybermonde. La professeure franco-suisse est l'auteur de nombreux livres et de publications, membre de l'Académie suisse des sciences techniques, de la Commission suisse de l'Unesco et chevalier de la Légion d'honneur. Entretien.

En quoi l'année 2020 représente-t-elle un tournant dans notre rapport au numérique?

La pandémie a été un accélérateur de la transition numérique, avec le télétravail, la généralisation de l'enseignement à distance, le commerce en ligne, l'explosion de la consommation de contenus pour la communication et le divertissement. Cette expérience met en lumière l'importance de la relation humaine et montre que la connexion ne suffit pas pour contrer l'isolement et pallier le manque de lien social. Voir de la danse ou du théâtre en ligne ne se substitue pas à l'expérience partagée du spectacle vivant. En ce sens, la pandémie et les mesures de confinement sont des révélateurs d'expression de besoins fondamentaux qui ne peuvent pas être nourris en restant chez soi, tenus en laisse électronique, surveillés et contrôlés à distance.

«L'économie numérique est celle de l'attention et de la surveillance»

Quel regard portez-vous sur le télétravail?

Mis en place dans l'urgence, souvent sans préparation, il induit de grands bouleversements. L'intrusion au sein du domicile du monde professionnel a nécessité une grande flexibilité et une adaptation des personnes et de leur habitat. Mais qui dispose de suffisamment de place et d'un environnement approprié au télétravail permanent? Outre les problèmes organisationnels, les télétravailleurs et les télétravailleuses supportent souvent les coûts indirects du télétravail (loyer, équipement, mobilier, électricité, connexion internet, consommables, etc.), sans oublier le stress induit par la connectivité permanente, la surveillance informatique, l'inconfort de l'usage prolongé d'un écran, les risques de la station assise, la gestion simultanée des activités privées (tâches domestiques, enfants). Autre risque majeur: plus il y a de flux informationnels, plus il y a d'acteurs en ligne, plus le nombre de victimes de la cybercriminalité s'accroît. Le télétravail est attractif pour les criminels. Une explosion des cyberattaques (demandes de rançons, escroqueries...) est ainsi observée.

Leurs conséquences sont différées et souvent indirectes. Le vol de données, par exemple, se réalise par une copie de celles-ci. Ce qui signifie, qu'après le délit, les données originales existent toujours, contrairement au vol d'un bien matériel. Pour les entreprises, prévenir les risques est encore plus difficile avec des employés isolés et à distance. Le télétravail ne doit pas faire oublier l'engagement des personnes qui ont, sur le terrain, permis à la population d'être nourrie, soignée, livrée...



OLIVIER VOGELSANG

Solange Ghernaouti, professeure en cybersécurité à l'Université de Lausanne, pose devant une œuvre de l'artiste Vanessa Balci sur le thème des déchets informatiques dans le cadre du Geneva Health Forum en avril 2018.

«LA PANDÉMIE EST UN ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE»

L'experte en informatique et en cybersécurité, Solange Ghernaouti, revient sur une année 2020 qui a modifié notre rapport au monde, et sur les défis en cours

Vous vous êtes positionnée contre l'application de traçage SwissCovid, quel est votre bilan six mois après?

L'application SwissCovid ne tient pas ses promesses. Elle ne satisfait pas les objectifs attendus de protection de la vie privée, de sécurité et de fiabilité. Elle ne détecte pas les contacts de manière fiable mais renforce le pouvoir d'Apple et de Google qui contrôlent le cœur du dispositif et les données. La perte de la maîtrise des données par les usagers et par la Suisse comme la perte de souveraineté sont réelles. Elle est de peu d'utilité pour surmonter la crise sanitaire. En revanche, cela permet de banaliser de telles pratiques et de s'habituer à avoir en permanence un traceur – espion numérique qui enregistre localisations, déplacements et contacts, données qui peuvent être utilisées à d'autres fins que celles sanitaires, comme c'est déjà le cas dans certains pays.

Beaucoup relativisent, disant n'avoir rien à cacher. D'ailleurs nombreux sont ceux à se livrer sur les réseaux sociaux...

Cela suppose d'avoir préalablement défini ce qui est montrable ou non. Ce n'est pas parce qu'on n'a rien de répréhensible à cacher (selon le droit en vigueur dans notre pays) qu'on a envie de vivre sous surveillance numérique 24 heures sur 24. Est-il souhaitable que chacun de nos actes, sentiments, émotions, déplacements,

contacts, lectures, dires, écoutes et visions, soient collectés, analysés, interprétés, transformés et marchandisés? La transition numérique est un projet technico-économique et politique. Elle s'inscrit dans une logique capitaliste néolibérale et de gouvernance algorithmique. L'économie numérique est celle de l'attention et de la surveillance. Les réseaux sociaux, les applications et les assistants numériques deviennent incontournables. Les acteurs hégémoniques d'Internet ont construit leur empire et développé leur puissance en transformant les données en argent, la connectivité des objets en pouvoir, en laissant croire qu'il n'y a pas d'alternative possible, qu'il s'agit d'une évolution naturelle au service de l'humanité.

Beaucoup d'utilisateurs du réseau Whatsapp – qui a annoncé vouloir partager ses données avec Facebook – déchargent l'application au profit du réseau Signal. Assiste-t-on à une prise de conscience?

Découvrir que ses communications, photos, contacts et données font l'objet d'un commerce, c'est admettre avoir été naïf jusqu'à présent. Changer pour Signal et dépendre d'un autre fournisseur américain en espérant que les conditions d'utilisation ne seront pas modifiées ou que le prestataire ne sera pas racheté par une multinationale (comme l'a été Whatsapp par Facebook en 2014 pour 19 milliards de dollars), c'est continuer à ignorer

la réalité de l'économie numérique. Peut-on réellement croire qu'un service planétaire de mise en relation et d'échanges puisse être gratuit? Signal est une entreprise américaine soumise aux lois américaines y compris celles de la surveillance. Peu d'information est disponible sur les garanties de confidentialité qu'elle offre réellement.

La Confédération dit vouloir augmenter sa souveraineté numérique. Or, son appel d'offres pour un Swiss Cloud favoriserait les géants américains notamment Microsoft...

La souveraineté numérique pose la question de notre dépendance aux sociétés étrangères qui ont un temps d'avance. Voulons-nous continuer à nous soumettre à leurs conditions imposées et modifiables de manière unilatérale? Microsoft, par ses services, est omniprésent dans toutes nos activités, y compris à l'école. Des enfants qui vont, par habitude et commodité, continuer à utiliser ses services. On assiste à un colonialisme numérique et à un formatage des esprits et des comportements, le tout sur fond de captation et de monétisation des données.

La prochaine votation sur la privatisation de l'identité électronique n'est-elle pas tout aussi inquiétante, comme la mise en place de la 5G sans concertation de la population?

Oui, déléguer à des acteurs privés la gestion des passeports électroniques

constitue une perte de prérogative et de souveraineté de l'Etat, mais aussi et surtout un risque inadmissible de dérives et d'usages abusifs des données des citoyens. La non-prise en compte des avis négatifs de la population concernant la 5G est une démonstration de plus de la priorité accordée aux lobbies des acteurs du numérique.

«Nous nous trompons en pensant que le numérique résout tous les problèmes sans en générer d'autres»

En Chine, un QR code pour payer ses achats ou pour montrer son état de santé se généralise. Au point qu'il n'est plus possible de sortir sans son smartphone (et bien sûr de ne pas avoir de smartphone). Va-t-on en arriver là?

Cela est en passe de devenir une réalité en Suisse, des incitatifs sont à l'œuvre pour tout faire en ligne, payer, accéder à des services... Le smartphone est à la fois un moyen de contrôle et un sésame pour exister. Le marché de la surveillance est mondial et en pleine expansion. Si l'on ne réagit pas, on n'y échappera pas. En Chine, les caméras, la reconnaissance faciale, le crédit social constituent un système de récompenses-punitions. Nous nous y habituons par le biais d'applications, de cartes de fidélité, qui permettent d'obtenir des bonus de bon citoyen-consommateur. Et aussi en donnant des contenus et des notes, via le smartphone, qui en retour propose des services personnalisés.

Comment imaginez-vous l'avenir?

L'informatisation de la société répond au besoin d'optimiser la gestion, d'industrialiser les traitements, de mécaniser et de remplacer l'humain par la machine, y compris dans ses tâches cognitives. Elle admet implicitement que le système informatique est plus efficace et plus rentable. Nous nous trompons en pensant que le numérique résout tous les problèmes sans en générer d'autres. Pour tirer parti des possibilités technologiques, il faut maîtriser les risques et ses impacts négatifs. Ce qui n'est pas le cas. L'avenir sera serein à condition que la fuite en avant technologique, inscrite dans une course optimisatrice qui norme, évalue, automatise, contrôle les comportements et qui remplace l'humain par des machines, s'arrête.

Vous en appelez à une sobriété numérique, et même à une désobéissance numérique...

L'urgence climatique se double d'une urgence numérique. Les technologies sont extrêmement voraces en matières premières et en énergie, leur recyclage est très faible. L'impact environnemental du numérique est supérieur à celui du trafic aérien et est en pleine croissance. Consommer moins et mieux est impératif. Le risque d'un effondrement par l'épuisement des ressources est réel. Notre dépendance au numérique est grandissante, la société se fragilise. La sobriété consiste à trier nos besoins, à éviter les gadgets et les futilités électroniques, à renoncer à des usages ou encore à désobéir à certaines injonctions comme celle, par exemple, de la connexion permanente. Il est grand temps de se demander quelles technologies peuvent répondre à nos besoins réels et comment y parvenir au mieux en termes écologiques. Vivre dans une société hyperconnectée, déshumanisée, de l'autosurveillance, de l'évaluation permanente, de la gouvernance algorithmique ne me fait pas rêver. Comment les générations futures nous considéreront si nous ne faisons rien pour produire d'autres futurs, alors que nous savions et que nous avons laissé faire? ■